

# Guide de câblage à domicile pour **ParlezHauteVitesse**

Employez ce guide si vous avez une **seule et unique ligne téléphonique**, aboutissant à votre domicile, que vous voulez faire passer au service ParlezHauteVitesse de Primus.

## Quand utiliser ce guide

### Utilisez ce guide si :

- vous désirez activer toutes les prises téléphoniques dans votre domicile pour les utiliser avec ParlezHauteVitesse;
- vous avez une seule et unique ligne téléphonique aboutissant à votre domicile avec laquelle vous receviez auparavant le service téléphonique local (ou si votre domicile a déjà été câblé pendant sa construction et que vous n'avez pas encore configuré votre service téléphonique local), et si vous avez également une connexion Internet haute vitesse par câble;
- vous n'avez pas de système d'alarme/de sécurité à domicile raccordé à votre ligne téléphonique;
- toutes vos prises téléphoniques sont en bon état de marche;
- vous avez un dispositif d'interface-réseau (DIR) – illustration à la page suivante.

Si vous vivez dans un immeuble à plusieurs logements, communiquez avec le superviseur de l'immeuble avant de refaire le câblage de vos prises téléphoniques.

### Remarque :

Avant de tenter d'utiliser votre câblage à domicile actuel pour ParlezHauteVitesse, veuillez vous assurer que votre passerelle ParlezHauteVitesse fonctionne bien avec un appareil téléphonique standard branché directement dans la passerelle. Suivez simplement les cinq étapes faciles aux pages suivantes.



## Important

Si vous avez une connexion Internet DSL haute vitesse, vous ne pouvez configurer qu'une deuxième ligne téléphonique (si vous en avez une) pour l'usage avec ParlezHauteVitesse, et non pas votre ligne DSL.



## Important

Ces directives fonctionnent pour la plupart des configurations de câblage dans les domiciles au Canada. Malheureusement, Primus Canada ne peut pas garantir que ceci fonctionnera pour chaque client particulier, et ne peut pas évaluer l'adaptabilité du câblage à domicile d'un client pour ParlezHauteVitesse avant que la commande soit faite, pendant la commande ou après celle-ci. De plus, Primus Canada ne peut pas dépêcher un technicien chez vous pour vous aider en ce qui a trait à votre câblage intérieur à domicile ou à ParlezHauteVitesse.

### Déni juridique :

Primus Canada ne formule aucune garantie expresse ou implicite en ce qui a trait aux directives suivantes. De plus, Primus Canada ne formule aucune garantie en ce qui a trait au fait que les services seront offerts sans interruption ou sans erreur. En aucun cas Primus Canada, ses fournisseurs ou distributeurs ne seront-ils responsables de tout dommage accessoire, consécutif, spécial, punitif ou indirect (y compris, sans s'y limiter, les dommages-intérêts liés aux pertes de profit) sans égard à la théorie de la responsabilité (y compris la négligence) découlant des travaux d'installation effectués par vous ou par des tiers, y compris, sans s'y limiter, tout travail de câblage ou autre travail lié à la mise en œuvre du service ParlezHauteVitesse.

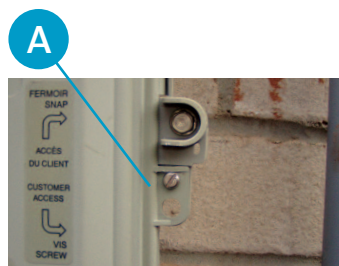
Primus vous recommande de ne pas relier plus de cinq téléphones à votre service ParlezHauteVitesse.

## ÉTAPE 1 : Trouvez le DIR

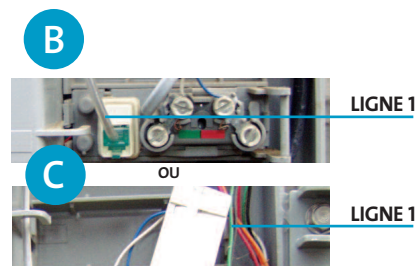


Trouvez votre dispositif d'interface-réseau (DIR). Il s'agit normalement d'une boîte en plastique gris située à l'extérieur de votre maison à l'endroit où le service téléphonique pénètre à l'intérieur. Cette boîte peut aussi se trouver dans le sous-sol ou le garage. Cette boîte est le point de démarcation entre le réseau téléphonique local (qui appartient à la compagnie de téléphone locale) et le câblage dans votre domicile (qui vous appartient).

## ÉTAPE 2 : Trouvez et débranchez la ligne téléphonique



Ouvrez le côté « client » de votre DIR (A). Vous devriez voir une ou plusieurs lignes téléphoniques branchées dans des prises téléphoniques (B) ou un ou plusieurs groupes de fils raccordés à des bornes (C). Il s'agit dans tous les cas de lignes téléphoniques pénétrant dans votre domicile. Si vous n'avez qu'une seule ligne téléphonique, vous ne verrez vraisemblablement qu'une seule connexion.

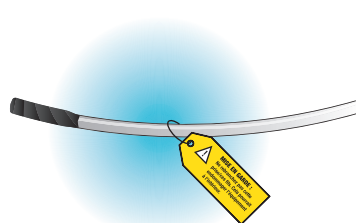


Débranchez la ligne téléphonique de la ligne principale de votre domicile (B), ou, s'il n'y a pas de prise, enlevez le fil rouge ou vert ou le fil blanc/bleu ou bleu/blanc de sa borne (C).



Vérifiez que la ligne est bien débranchée : un téléphone branché dans une prise pour cette ligne (D) ne devrait donner aucun son ou aucune tonalité de manœuvre (D).

## ÉTAPE 3 : Étiquetez les fils et ajoutez une mise en garde



Après avoir confirmé qu'il s'agit bien de la bonne ligne, laissez la prise débranchée (ou, s'il n'y a pas de prise, enlevez les deux fils de leurs bornes).

Enroulez du ruban noir d'électricien sur les connexions mises à nu (si vous avez enlevé les fils de leurs bornes, assurez-vous de mettre du ruban sur chaque fil à nu, séparément), et étiquetez les fils débranchés. Ainsi, les techniciens seront avisés de ne pas rebrancher par mégarde les fils de la ligne téléphonique locale.

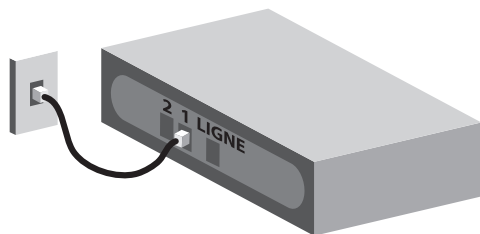


*Vous pouvez découper cette étiquette et la fixer sur vos fils débranchés et enrubannés.*

**primus.**

obtenez-en plus™

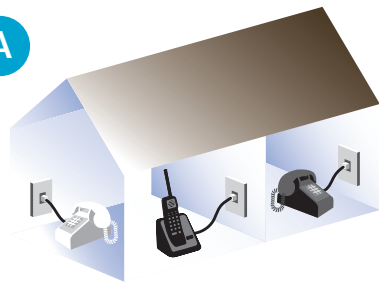
#### ÉTAPE 4 : Branchez la passerelle ParlezHauteVitesse à la prise téléphonique



Branchez la ligne 1 à l'arrière de votre passerelle ParlezHauteVitesse dans une prise téléphonique murale.

#### ÉTAPE 5 : Branchez les téléphones

A



Assurez-vous que tous les téléphones que vous désirez utiliser avec votre service ParlezHauteVitesse sont branchés dans les prises téléphoniques murales (A).

B



Essayez les téléphones : levez le combiné et vous devriez entendre une tonalité de manœuvre. Aussi, assurez-vous de bien pouvoir faire et recevoir des appels sur chaque téléphone (B).

Si une ou plusieurs prises téléphoniques ne fonctionnent pas, nous vous recommandons de vous adresser à un technicien qualifié.

Malheureusement, Primus Canada ne peut pas vous apporter son aide pour le câblage à l'intérieur de votre domicile.

**primus.**

obtenez-en plus™